

RAPPORT  
**ANNUEL**  
de gestion

Centre de services scolaire  
**René-Lévesque**

ANNÉE SCOLAIRE  
2024•2025

Québec 



## ENGAGEMENT COLLABORATION OUVERTURE

# MESSAGE

## DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE

L'année scolaire 2024-2025 marque l'an 2 de notre Plan d'engagement vers la réussite, placé sous le thème «**Construisons demain**». Ce thème est porteur d'espoir et d'ambition. Il reflète notre volonté commune de bâtir des milieux éducatifs stimulants, inclusifs et bienveillants, où chaque élève peut s'épanouir et trouver sa place.

Aujourd'hui, nous sommes fières de constater que **tous les projets éducatifs de nos établissements ont pris vie**, traduisant concrètement notre engagement envers la réussite de chaque jeune. Ces réussites quotidiennes sont le fruit d'un travail concerté, porté par **une équipe engagée, ouverte et collaborative** — des valeurs qui nous définissent. À leurs côtés, les employés des différents services jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement de notre centre de services scolaire. Même s'ils œuvrent souvent dans l'ombre, leur contribution est essentielle et mérite toute notre reconnaissance.

Nous tenons également à souligner l'apport essentiel de nos **partenaires et des parents**, dont l'implication dans la vie scolaire et les divers comités contribue activement à soutenir le parcours éducatif de nos élèves.

Malgré l'amélioration de certains indicateurs, la **littératie demeure un enjeu**, et nous poursuivons nos efforts avec rigueur et passion. Pour ce faire, nous misons sur des **pratiques pédagogiques appuyées par la recherche** pour favoriser le développement de cette compétence chez tous nos élèves.

Ensemble, nous avançons avec détermination, conscientes que chaque geste posé aujourd'hui façonne le monde de demain. «**Construisons demain**», c'est plus qu'un thème : c'est une promesse, un engagement, une vision partagée.

Bonne lecture!

**Mélanie Marin**  
Présidente

**Sandra Nicol**  
Directrice générale

# Table des matières

<b>1. PRÉSENTATION</b>	<b>4</b>
<b>2. GOUVERNANCE</b>	<b>7</b>
2.1 Conseil d'administration . . . . .	7
2.2 Autres comités de gouvernance . . . . .	9
2.3 Code d'éthique et de déontologie . . . . .	14
2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics . . . . .	14
<b>3. RÉSULTATS</b>	<b>15</b>
3.1 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) . . . . .	15
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence . . . . .	25
3.3 Procédure de dépôt et de traitement des plaintes . . . . .	29
<b>4. UTILISATION DES RESSOURCES</b>	<b>30</b>
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire . . . . .	30
4.2 Ressources financières . . . . .	31
4.3 Gestion et contrôle des effectifs . . . . .	33
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25000 \$ et plus . . . . .	34
4.5 Ressources matérielles et informationnelles . . . . .	34

# 1. PRÉSENTATION

## DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

### Qui sommes-nous ?

Le Centre de services scolaire René-Lévesque est une organisation apprenante, ouverte sur son milieu, comptant plus de 1 500 membres du personnel, ce qui en fait un des plus importants employeurs de la région !

### Notre territoire

Plus de 300 kilomètres longeant le littoral sud de la péninsule gaspésienne, de Percé jusqu'aux portes de la Matapédia, entre la baie des Chaleurs et les monts Chic-Chocs.

Nous desservons une clientèle composée de **6 150 élèves**, jeunes et adultes, ainsi répartis :

#### Nos élèves

• Préscolaire (4 et 5 ans)	532
• Primaire	2 515
• Secondaire	1 934
• Éducation des adultes	641
• Formation professionnelle	528

#### Nos établissements

- 19 écoles primaires
- 2 écoles primaires-secondaires
- 5 écoles secondaires
- 3 centres d'éducation des adultes
- 3 centres de formation professionnelle

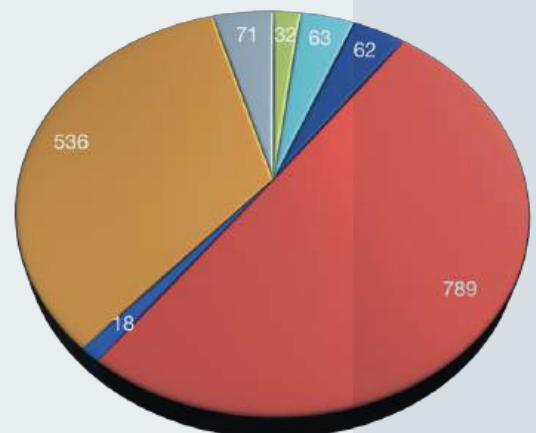


## Notre personnel au service des élèves

### Nombre d'employés

Personnel	Nombre d'employés
Directions d'établissements	32
Enseignants — Éducation des adultes	63
Enseignants — Formation professionnelle	62
Enseignants — Secteur Jeunes	789
Personnel cadre	18
Personnel de soutien	536
Personnel professionnel	71
<b>Total</b>	<b>1571</b>

- Directions d'établissements
- Enseignants — Formation professionnelle
- Personnel cadre
- Personnel professionnel
- Enseignants — Éducation des adultes
- Enseignants — Secteur Jeunes
- Personnel de soutien



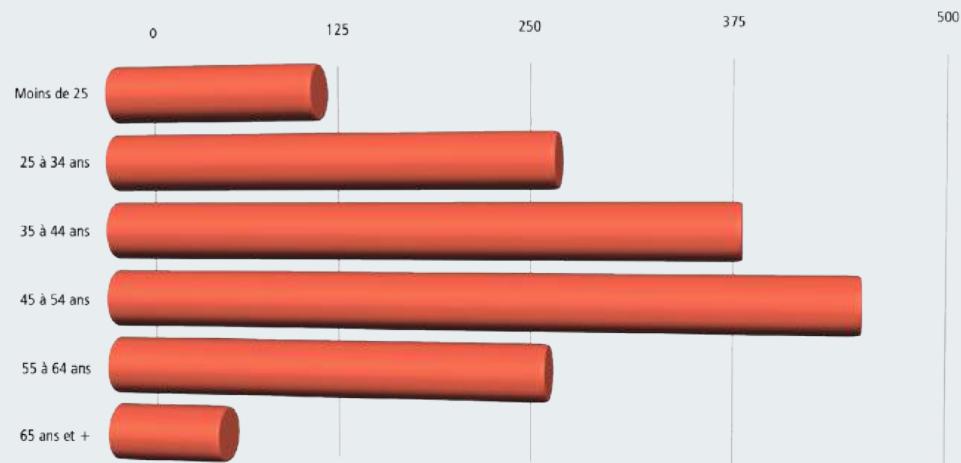
**NOS  
VALEURS**  
**Engagement**  
**Collaboration**  
**Ouverture**

**NOTRE  
VISION**  
Apprenons  
ensemble et  
construisons  
demain!

**NOTRE  
MISSION**  
est d'offrir des services  
éducatifs de qualité, tout au  
long de la vie, de promouvoir  
l'éducation publique sur notre  
territoire et de contribuer à la  
vitalité des communautés par le  
développement  
**social, culturel et**  
**économique de**  
**notre région.**

### Âge des employés

Âge	Nombre d'employés
Moins de 25	124
25 à 34 ans	276
35 à 44 ans	382
45 à 54 ans	448
55 à 64 ans	270
65 ans et +	71
<b>Total</b>	<b>1571</b>





## | 2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

### 2.1 Conseil d'administration

#### Liste des membres du conseil d'administration 2024-2025

Parents	
Sainte-Marie de Cap d'Espoir	
Bon-Pasteur de Sainte-Thérèse	Marc Lusignan
Bon-Pasteur de Grande-Rivière	Vice-président
Du Littoral de Grande-Rivière	District 1
Saint-Paul de Pabos	
Saint-Joseph de Chandler	
Mgr Sévigny de Chandler	
Sacré-Cœur de Newport	Julie Roy
Saint-Bernard de Gascons	District 2
Le Phare de Port-Daniel	
La Source de Paspébiac	
Polyvalente de Paspébiac	
Aux Quatre-Vents de Bonaventure	
François-Thibault de Bonaventure	Sabrina Houle
Des Découvertes de Saint-Siméon	District 3
Cap Beau-Soleil de Caplan	
Aux Mille-Ressources de Saint-Alphonse	
CFP Bonaventure, CFP Chandler-Paspébiac,	
CEA Bonaventure-Paspébiac et CEA Chandler–Grande-Rivière	
Le Bois-Vivant de New Richmond	
Saint-Donat de Maria	Marie-Claude Prévost
Bourg de Carleton	District 4
Des Audomarois de Saint-Omer	
CFP L'Envol et CEA Carleton-sur-Mer–Matapedia	
Antoine-Bernard de Carleton-sur-Mer	
Des Quatre-Temps de Nouvelle	Mélanie Marin
Père-Pacifique de Pointe-à-la-Croix	Présidente
Des Deux-Rivières de Matapedia	District 5
Du Plateau de Saint-François d'Assise	

Personnel	
Enseignant	Félix Boudreau
Professionnel	Laurence Galarneau-Girard
Soutien	Julie Castilloux
Direction d'établissement	Véronique Nadon
Encadrement	Katia Guité
Communauté	
Ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	Marie-Christine Boudreau
Ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	Line Débigaré
Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel	David Roy
Personne issue du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux	Félix Caron
Personne âgée de 18 à 35 ans	Rosalie Bujold
S'ajoutent à ces 15 membres (sans droit de vote)	
Directrice générale	Sandra Nicol
Secrétaire général	Nicolas Tchernof
Directrice des Services éducatifs	Monica Pichette

## Calendrier des séances tenues

**Le conseil d'administration s'est rencontré 9 fois en 2024-2025**

- Le 27 août 2024
- Le 17 septembre 2024
- Le 19 novembre 2024
- Le 17 décembre 2024
- Le 18 février 2025
- Le 18 mars 2025
- Le 22 avril 2025 (extraordinaire)
- Le 20 mai 2025
- Le 10 juin 2025

## Décisions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réserve l'établissement des grands encadrements administratifs tels que les orientations, les politiques, les règlements, le budget ainsi que les modalités de contrôle du centre de services scolaire. Pour l'année scolaire 2024-2025, les principales décisions du conseil d'administration sont les suivantes :

- adoption du budget 2024-2025 ;
- adoption des calendriers scolaires de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ;
- adoption du rapport annuel du CSSRL ;
- prise en compte des états financiers et du rapport de l'auditeur externe ;
- adoption des projets à caractère physique ;
- adoption des différentes politiques, cadres et règlements du CSSRL ;
- nomination des nouveaux membres de la communauté du conseil d'administration (2).

## **2.2 Autres comités de gouvernance**

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

<b>Comités</b>	<b>Membres</b>
Comité gouvernance et éthique	Sandra Nicol, directrice générale Nicolas Tchernof, secrétaire général Félix Caron, administrateur Marc Lusignan, administrateur
Comité vérification interne	Sandra Nicol, directrice générale Samuel Johnson, directeur, Ressources financières Line Débigaré, administratrice Marie-Christine Boudreau, administratrice
Comité ressources humaines	Sandra Nicol, directrice générale Nicolas Tchernof, directeur, Ressources humaines Rosalie Bujold, administratrice Sabrina Houle, administratrice

## Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Comités	Membres
Comité consultatif de gestion	Tous les cadres — 44 membres
Comité de répartition des ressources	Sandra Nicol, directrice générale Manon Dumaresq, directrice générale adjointe Samuel Johnson, directeur, Ressources financières Stéphanie Joly-Lavoie, directrice de centre FP et FGA Monica Pichette, directrice, Services éducatifs Nicolas Tchernof, directeur, Ressources humaines Natalie Arsenault, directrice d'école primaire Monia Mercier, directrice d'école primaire Martin Lambert, directeur d'école secondaire Dany Bouchard, directeur d'école secondaire Marie-Josée Méthot, directrice d'école primaire



## Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres (suite)

Comités	Membres
Comité d'engagement vers la réussite	Sandra Nicol, directrice générale Manon Dumaresq, directrice générale adjointe Monica Pichette, directrice, Services éducatifs Jim Cabot-Thibault, coordonnateur, Services éducatifs Julie Bourdages, conseillère pédagogique Anne-Claude Poirier, directrice d'école secondaire Christine Lepage, directrice de centre FP et FGA Sophie Bouchard, directrice de centre FP et FGA Jean-David Cyr, enseignant au secondaire Cynthia Grenier, enseignante au primaire Mélanie Goulet, enseignante en FGA Stéphanie Huard, enseignante en FP France Carboneau, personnel professionnel Mélanie Bélanger, personnel de soutien Jonathan Fyfe, agent de développement David Bergeron, coordonnateur, Ressources informationnelles Jacques Lévesque, animateur à la vie étudiante

## Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres (suite)

Comités	Membres
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)	Monica Pichette, directrice, Services éducatifs Véronique Nadon, représentante des directions d'écoles ( primaire) Jim Cabot-Thibault, coordonnateur, Services éducatifs Maude Ouellet, représentante des professionnels Josée Belzile, représentante du personnel de soutien Sonia Rancourt, représentante des enseignants Claudine Crépin, représentante des parents — Secteur Est ( primaire) Julie Thériault, représentante des parents — Secteur Ouest (secondaire) Tracy Pinel, représentante des parents — Secteur Ouest ( primaire) Anick Caissy, représentante des parents — Secteur Centre ( primaire)
Comité consultatif — Transport scolaire	Sandra Nicol, directrice générale Simon Bujold, directeur, Ressources matérielles et transport scolaire Julien Mercier, régisseur Martin Langlois, directeur d'école primaire Véronique Nadon, administratrice Marc Lusignan, administrateur Annick Langlois, membre du comité de parents

## Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres (suite)

Comités	Membres
Comité de parents	Aucun représentant, école Sainte-Marie Audrée Lévesque, école Bon-Pasteur, Sainte-Thérèse Aucun représentant, école Bon-Pasteur, Grande-Rivière Nancy Leclerc, école secondaire du Littoral James Labelle, école Saint-Joseph Marie-Ève Cyr, école Mgr Sévigny Aucun représentant, école Sacré-Cœur Geneviève Legault-Provost, école Saint-Bernard Annick Langlois, école Le Phare Carlane Woods, école La Source Marie-Michelle Perron, école Polyvalente de Paspébiac Aucun représentant, école François-Thibault Tommy Yaun, président, école aux Quatre-Vents Christine Arsenault, école des Découvertes Aucun représentant, école Cap Beau-Soleil Mélanie Ouellet, école aux Mille-Ressources Amélie Sylvestre, école Le Bois-Vivant Mélanie Goulet, école Saint-Donat Aucun représentant, école Bourg Marie-Danielle Diotte, école Antoine-Bernard Jonathan Lafleur, école des Quatre-Temps Alexandra Bujold, vice-présidente, école des Audomarois Johanne Horan, école des Deux-Rivières Aucun représentant, école Père-Pacifique Aucun représentant, école du Plateau



## 2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone est entré en vigueur le 21 février 2023. Conformément à l'article 26 de ce Règlement, un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie a été formé le 6 septembre 2022. Les règles de régie interne de ce comité sont disponibles sur le site Internet du CSSRL au [www.cssrl.gouv.qc.ca](http://www.cssrl.gouv.qc.ca) dans l'onglet organisation et dans la section gouvernance, comme prescrit par l'article 29 du Règlement.

**Aucun cas n'a été traité pour l'année 2024-2025.**

## 2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Afin de se conformer à la Loi favorisant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, le Centre de services scolaire René-Lévesque a établi une procédure de divulgation d'actes répréhensibles et a désigné le secrétaire général comme responsable du suivi des divulgations au sein de l'organisation. Les mesures mises en place visent à favoriser la divulgation, par le personnel, d'actes répréhensibles à l'égard du centre de services scolaire.

Reddition de comptes 2024-2025 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

**Aucun cas d'actes répréhensibles n'a été soumis pour l'année scolaire 2024-2025.**

## 3. RÉSULTATS

### 3.1 Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

#### 3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite



##### Orientation 1 : Agir de manière préventive et différenciée

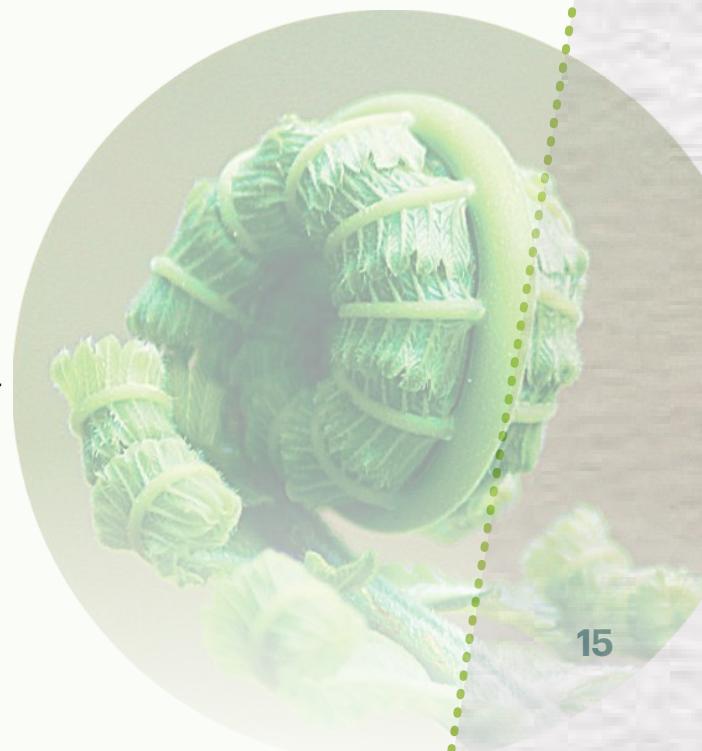
- **Objectif 1 :** Mettre en œuvre une démarche concertée pour chacune des transitions.
- **Objectif 2 :** Agir tôt et de façon concertée auprès de nos élèves ayant des besoins particuliers, et ce, tout au long de leurs parcours.
- **Objectif 3 :** Adapter les parcours afin d'assurer une qualification et/ou une diplomation à chacun de nos élèves.

Indicateur	Cible	Résultats <sup>1</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1. Proportion de nos établissements qui actualisent les démarches de transition ciblées	Entrée au préscolaire : 100 % Primaire vers le secondaire : 100 % Secondaire vers la formation professionnelle: 100 % Secondaire vers la vie active, au besoin : 100 %	ND <sup>3</sup>	Entrée au préscolaire : 100 % Primaire vers le secondaire : en progression Secondaire vers la formation professionnelle : en progression Secondaire vers la vie active, au besoin : en progression		

1 Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

2 Résultats des années subséquentes au déploiement du PEVR.

3 Données non disponibles (se référer à la section des résultats).



Indicateur	Cible	Résultats <sup>1</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
2. Proportion de nos établissements qui utilisent un tableau de bord pour le suivi de nos élèves ayant des besoins particuliers	100%	ND <sup>3</sup>	En progression		
3. Taux de réussite de nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)	68,3%	62,4%	51,9% <sup>4</sup>		

## Explication des résultats

Orientation 1 : Agir de manière préventive et différenciée

### INDICATEUR 1

#### Proportion de nos établissements qui actualisent les démarches de transition ciblées

Notre plan d'action s'échelonne sur trois ans et s'appuie sur une ligne du temps présentant des actions précises pour chaque année. Les travaux réalisés à ce jour nous permettent d'envisager l'atteinte des cibles pour 2027.

##### Transition vers le préscolaire

Comme annoncé dans le dernier rapport annuel, la cible est atteinte cette année.

L'ensemble de nos établissements actualisent la démarche d'entrée à l'école. Les conseillères pédagogiques en éducation préscolaire ont transmis à tous les parents de notre CSS une proposition d'activités de transition à vivre dans les écoles, permettant aux familles d'apprivoiser le monde scolaire et aux écoles à se préparer efficacement à accueillir les élèves.

La démarche de transition repose sur la mise en place d'interventions universelles, ciblées et personnalisées en étroite collaboration avec les partenaires du milieu (CPE-milieu de garde, le CISSS, etc.).

## **Transition vers le secondaire**

L'atteinte de la cible est en progression.

En 2023-2024, les équipes-écoles se sont inspirées des bonnes pratiques recensées pour améliorer la cohérence des interventions. En 2024-2025, à partir de ces bonnes pratiques et grâce au comité d'expertise de l'enjeu 1, une démarche harmonisée a été élaborée élaborée au cours de l'année.

## **Transition du secondaire vers la formation professionnelle et vers la vie active**

L'atteinte de la cible est en progression.

En 2024-2025, des outils facilitant la transition vers la FP et la FGA ont été développés et utilisés pour mieux connaître le profil des élèves inscrits. Les travaux se poursuivront en 2025-2026 pour assurer l'atteinte de la cible en 2027.

Pour la transition du secondaire vers la vie active, les travaux d'élaboration d'une démarche et d'outils d'aide débuteront en s'appuyant sur les travaux antérieurs et sur les avancées de la recherche.

## **INDICATEUR 2**

### **Proportion de nos établissements qui utilisent un tableau de bord pour le suivi de nos élèves ayant des besoins particuliers**

L'atteinte de la cible est en progression.

Un outil prédictif provincial, **La Solution**, permet maintenant un croisement automatisé des données des élèves avec des indicateurs de réussite scolaire issus de la recherche. Cet outil soutient l'intervention préventive dès le primaire.

Ce moyen est en cohérence avec notre orientation d'agir tôt et favorise des interventions préventives dès le primaire. En 2024-2025, six écoles ont participé à un projet pilote, première étape d'un déploiement progressif dans l'ensemble de nos établissements.

Cet outil s'ajoute à dVision, plateforme déjà en place permettant de consulter l'ensemble des taux de réussite selon plusieurs filtres.

L'utilisation d'un tableau de bord dans 100 % des établissements d'ici 2027 demeure tout à fait atteignable.

## **INDICATEUR 3**

### **Taux de réussite de nos élèves HDAA**

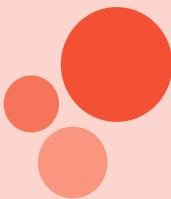
Le taux de réussite en juin 2025 est de 51,9 % comparativement à 62,4 % l'an dernier, ce qui représente une diminution de 10,5 %.

Ce taux demeure nettement inférieur à la moyenne provinciale (61 %).

L'analyse approfondie de cet indicateur est prioritaire afin de mieux comprendre la situation et d'ajuster les interventions.

Cet enjeu demeure au cœur des priorités du PEVR, et des actions renforcées sont en cours pour améliorer la réussite des élèves HDAA.





## Orientation 2 : Améliorer de façon continue nos pratiques pédagogiques

- **Objectif 1 :** Poursuivre le développement de nos pratiques efficaces en littératie dans des contextes d'apprentissage ciblés selon le portrait de l'établissement.
- **Objectif 2 :** Actualiser les principes de l'enseignement efficace des apprentissages et de la gestion de classe.
- **Objectif 3 :** Soutenir les écoles secondaires qui voudront développer un projet pédagogique particulier (PPP).

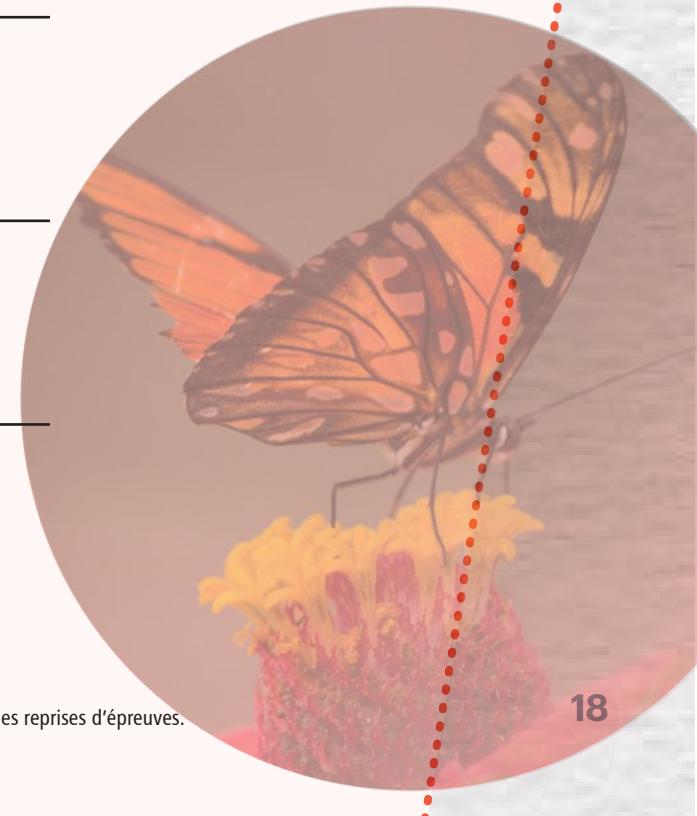
Indicateur	Cible	Résultats <sup>1</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1. Proportion d'élèves du préscolaire 5 ans et du 1 <sup>er</sup> cycle du primaire qui commencent leur parcours avec les préalables en littératie	72%	ND <sup>3</sup>	En progression		
2. Taux de réussite des garçons	81,3%	71,6%	71,5% <sup>4</sup>		
3. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4 <sup>e</sup> année du primaire	77,8%	54,5%	61,2%		
4. Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, 2 <sup>e</sup> année du secondaire	68,6%	58,8%	54%		

1 Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

2 Résultats des années subséquentes au déploiement du PEVR.

3 Données non disponibles (se référer à la section des résultats).

4 Données provisoires puisque les données officielles prennent en compte les résultats de l'ensemble des sessions (juin, août et janvier), y compris les reprises d'épreuves.



Indicateur	Cible	Résultats <sup>1</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
5. Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve de mathématique (compétence Résoudre), 6 <sup>e</sup> année du primaire	66,5%	81,2%	69,1%		
6. Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire	86,5%	76,3%	75,2% <sup>4</sup>		
7. Taux de qualification d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans	81,3%	75,6% (juin 2023)	74,7% (juin 2024)		
8. Taux de participation des élèves à un projet pédagogique particulier	30%	8%	8%		

## Explication des résultats

### Orientation 2 : Améliorer de façon continue nos pratiques pédagogiques

Un référentiel sur les fondements de l'enseignement efficace a été élaboré et diffusé. Les équipes-écoles et les professionnels peuvent désormais s'y référer comme guide pour la mise en œuvre d'interventions pédagogiques efficaces.

Le comité d'expertise sur les principes de l'enseignement efficace et celui sur les pratiques efficaces en littératie développent actuellement des outils en lien avec le référentiel, afin d'expliciter davantage les pratiques pédagogiques efficaces. Les travaux se poursuivront en 2025-2026.

Une journée de développement professionnel sur les pratiques efficaces destinée à l'ensemble des enseignants du 2<sup>e</sup> cycle du primaire et aux orthopédagogues a été reportée au 10 novembre 2025.

## **INDICATEUR 1**

### **Proportion d'élèves du préscolaire 5 ans et du 1<sup>er</sup> cycle du primaire qui commencent leur parcours avec les préalables en littératie**

L'atteinte de la cible est en progression.

En 2023-2024, un référentiel des préalables en littératie au préscolaire et au primaire a été élaboré par un comité de travail composé d'enseignants et de professionnels du centre de services scolaire. Une vidéo explicative a également été produite et partagée à l'ensemble de la communauté éducative.

Au début de l'année scolaire 2024-2025, un dépistage systématique a été réalisé auprès de tous les élèves du préscolaire 5 ans, de la 1<sup>re</sup> année et de la 2<sup>e</sup> année. Les données recueillies ont permis aux enseignants de planifier leurs interventions pédagogiques en fonction du portrait réel des élèves de leur classe.

Les résultats par école sont disponibles, mais la compilation à l'échelle du CSSRL demeure difficile à obtenir et demeure en phase d'expérimentation.

Enfin, la collaboration avec les différents partenaires pour la mise en œuvre d'actions concertées de prévention en littératie a été relancée. Les plans d'action ont été partagés et actualisés afin d'assurer la cohérence des interventions.

## **INDICATEUR 2**

### **Taux de réussite des garçons**

En juin 2025, on peut avancer que le taux de réussite des garçons se maintient avec un 71,5% comparé à celui de l'année dernière.

L'écart entre les filles et les garçons diminue (7,7% comparativement à 10,8% l'an dernier), ce qui suit la tendance provinciale.

Ce résultat stable suggère une possible reprise des résultats à la hausse au cours des prochaines années.

## **INDICATEUR 3**

### **Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, 4<sup>e</sup> année du primaire**

La cible de 2027 demeure ambitieuse, mais une progression notable est observée : +6,6% par rapport à l'année précédente.

La cible de 77,8% en 2027 pourrait toutefois être difficile à atteindre, notamment en raison d'une année de référence (postpandémie) atypique et non représentative des tendances observées. Un constat similaire est observé à l'échelle provinciale.

La mise en œuvre du PEVR et des projets éducatifs dans les écoles permettront de déployer des actions concertées favorisant une amélioration progressive des résultats. Cette tendance témoigne d'un effet positif des interventions engagées.

## **INDICATEUR 4**

### **Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, 2<sup>e</sup> année du secondaire**

Cet indicateur demeure un défi important et devra être suivi de façon étroite au cours des prochaines années. Une diminution du résultat de 4,8% est observée, soit un résultat de 54%, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les efforts d'amélioration.

Même si nos résultats demeurent supérieurs à ceux du réseau public, cet indicateur devra faire l'objet d'un suivi étroit pour l'atteinte de la cible (68,6% en 2027).

## **INDICATEUR 5**

### **Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve de mathématique (compétence Résoudre), 6<sup>e</sup> année du primaire**

La cible de 2027 est atteinte.

Les résultats demeurent réalistes et stables, présentant un écart modéré avec la moyenne provinciale (-2,5%).

## **INDICATEUR 6**

### **Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire**

Les données de 2025 montrent une stabilisation après plusieurs années de baisse, ce qui laisse croire que les actions du PEVR et des projets éducatifs des écoles contribuent positivement à l'amélioration des résultats.

## **INDICATEUR 7**

### **Taux de qualification d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans**

L'indicateur est en progression constante depuis 2018, passant de 68,2% à 74,7% en juin 2024. Cet indicateur est à surveiller si nous comparons avec les résultats au provincial.

La cible de 81,3% fixée pour juin 2027 semble réaliste, ou du moins atteignable.

## **INDICATEUR 8**

### **Taux de participation des élèves à un projet pédagogique particulier (PPP)**

L'atteinte de la cible est en progression.

À la suite de la diffusion des consignes ministrielles en 2024-2025, une procédure encadrant la présentation, l'analyse et la mise en œuvre de PPP a été structurée.

À ce jour, seule la concentration arts-études d'une école secondaire est reconnue comme un PPP officiel au sein de notre CSS.





### Orientation 3 : Assurer des relations bienveillantes et des milieux sécuritaires pour tous

- Objectif 1 : *Soutenir le développement des compétences sociales individuelles et collectives qui favorisent des relations positives.*
- Objectif 2 : *Améliorer le mieux-être et la qualité de vie au travail de notre personnel.*
- Objectif 3 : *Améliorer l'état de nos bâtiments.*

Indicateur	Cible	Résultats <sup>1</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>	Résultats <sup>2</sup>
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
1. Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de situation de leur milieu	100%	ND <sup>3</sup>	En progression		
2. Proportion de nos établissements qui utilisent un tableau de bord pour le suivi du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	100%	ND <sup>3</sup>	En progression		
3. Nombre de moyens ciblés par le plan directeur des ressources humaines 2023-2027 qui permettent d'améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail du personnel.	18	10	14		
4. Indice de vétusté de nos bâtiments	15%	22,3%	14,4%		

1 Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

2 Résultats des années subséquentes au déploiement du PEVR.

3 Données non disponibles (se référer à la section des résultats).



## Explication des résultats

## **Orientation 1 : Agir de manière préventive et différenciée**

## **INDICATEUR 1**

## **Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de situation de leur milieu**

L'atteinte de la cible pour cet indicateur est en progression.

Afin d'assurer des relations bienveillantes et des milieux sécuritaires pour tous, un des moyens retenus est d'associer nos actions aux bonnes pratiques qui seront identifiées dans le référentiel sur le bien-être du ministère ou les autres référentiels de la recherche. À cet effet, le référentiel sur le bien-être de l'élève a été rendu disponible par le ministère de l'Éducation au printemps 2025. Les directions ainsi que les professionnels ont eu l'occasion de le consulter.

Nous planifions, pour 2025-2026, des actions concertées dans l'ensemble de nos écoles pour qu'elles puissent y avoir recours, nous permettant d'atteindre notre cible de 100 % en 2026-2027. D'ailleurs, toujours en lien avec l'objectif 1, le ministère de l'Éducation a également rendu obligatoire l'enseignement des compétences sociales et émotionnelles, et ce, pour l'ensemble des niveaux scolaires.

## **INDICATEUR 2**

## **Proportion de nos établissements qui utilisent un tableau de bord pour le suivi du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**

L'atteinte de la cible pour cet indicateur est en progression.

Un tableau de bord qui permet une cueillette de données uniformisée pour les établissements sera créé dans le cadre de la mise en œuvre du PFVR.

En 2023-2024, une analyse complète des plans de lutte a été réalisée, suivie d'une rétroaction personnalisée auprès des directions d'établissements. Le soutien aux directions s'est poursuivi tout au long de 2024-2025.

Au printemps 2025, le canevas de plan de lutte uniformisé, rendu disponible par le ministère, a été diffusé à l'ensemble de nos écoles et centres. Les

équipes se sont approprié le nouveau modèle afin qu'il soit utilisé par tous dans les démarches d'élaboration et d'actualisation des plans de lutte pour l'année scolaire 2025-2026.

Finalement, afin d'assurer des relations bienveillantes et des milieux sécuritaires pour tous, nous avons choisi de développer le volet prévention du plan de lutte sous l'angle éducatif pour un climat favorable. Pour ce faire, nous allons associer nos actions de prévention aux bonnes pratiques du référentiel du bien-être et de la recherche en plus de nous assurer de bien lire le portrait des établissements avec un outil uniformisé de cueillette de données. À cet effet, en 2024-2025, un comité d'experts a été formé et mis en œuvre. Ce dernier a pris connaissance et a analysé divers outils disponibles pour le réseau scolaire afin d'être en mesure de cibler lesquels sont les plus pertinents pour faire des portraits du climat scolaire dans nos écoles et centres. En 2025-2026, nous poursuivrons les travaux en lien avec les outils de sondage et de consignation permettant d'avoir un portrait clair guidant ainsi les milieux vers des actions ajustées.



### **INDICATEUR 3**

#### **Nombre de moyens ciblés par le plan directeur des ressources humaines 2023-2027 qui permettent d'améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail du personnel**

Depuis la planification stratégique de la main-d'œuvre amorcée en 2021-2022, nous avons franchi des étapes majeures dans la réalisation du Plan directeur du Service des ressources humaines. À mi-parcours, nos actions démontrent une forte mobilisation, malgré un contexte marqué par la pénurie de main-d'œuvre.

Réalisations clés :

- 90 postes créés pour le personnel enseignant;
- 80 postes ajoutés pour les techniciens en éducation spécialisée;
- renforcement du soutien administratif par l'augmentation des heures dans les établissements;
- bonification des services d'accompagnement pour les employés;
- travail représentatif de l'image de marque « recruteur » au sein de notre organisation.

Ces efforts s'inscrivent dans le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire notamment par l'identification de :

- 24 actions prévues sur 4 ans;
- 14 objectifs atteints sur les 18 que nous nous étions fixés en lien avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services.

Nous demeurons confiants de dépasser nos objectifs, en poursuivant nos initiatives pour soutenir la réussite éducative.

### **INDICATEUR 4**

#### **Indice de vétusté de nos bâtiments**

En 2025, l'indice de vétusté moyen de nos immeubles progresse à 14,4%, ce qui correspond à un état satisfaisant, malgré un parc immobilier de 64 ans d'âge moyen. Cela dit, en fonction des allocations financières disponibles, nos interventions sont priorisées selon les critères suivants : 1) Santé et sécurité, 2) Pérennité du bâtiment, 3) Qualité de service, 4) Confort, 5) Esthétisme.



## **3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence**

Dans le cadre des éléments de la Loi de l'instruction publique qui visent à prévenir et à combattre la violence et l'intimidation à l'école, la direction d'école doit transmettre à la direction générale du centre de services scolaire un rapport sommaire faisant état de la nature des événements qui se sont produits dans son école et du suivi qui leur a été donné.

De son côté, le centre de services scolaire doit faire mention, dans son rapport annuel, de la nature des plaintes qui lui ont été transmises, des interventions qui ont été réalisées et de la proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève. À cet effet, les situations déclarées se rapportent aux définitions de la Loi de l'instruction publique suivantes (art. 13) :

### **Violence**

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

### **Intimidation**

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

### **Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaires**

#### **Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence**

**Aucun évènement**

**Moins de 10 évènements déclarés**

**De 10 à 19 évènements déclarés**

**De 20 à 39 évènements déclarés**

**40 et plus évènements déclarés**

Établissement scolaire	Intimidation (fréquence des évènements)	Violence (fréquence des évènements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Du Littoral, Grande-Rivière (244)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Mgr Sévigny, Chandler (346)	Moins de 10 évènements	Moins de 10 évènements	Aucun
Polyvalente de Paspébiac (226)	Aucun	Moins de 10 évènements	Aucun
Aux Quatre-Vents, Bonaventure (325)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Le Bois-Vivant, New Richmond (premier cycle) (83)	Aucun	Aucun	Aucun
Antoine-Bernard, Carleton (571)	Aucun	Moins de 10 évènements	Aucun
Des Deux-Rivières, Matapedia (139)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Sainte-Marie, Cap d'Espoir (97)	Moins de 10 évènements	Moins de 10 évènements	Aucun
Bon-Pasteur, Sainte-Thérèse (61)	Aucun	Aucun	Aucun
Bon-Pasteur, Grande-Rivière (136)	Aucun	Aucun	Aucun
Saint-Paul, Pabos (94)	Aucun	Aucun	Aucun
Saint-Joseph, Chandler (184)	Moins de 10 évènements	Moins de 10 évènements	Aucun
Sacré-Cœur, Newport (75)	Aucun	Aucun	Aucun
Saint-Bernard, Gascons (53)	Aucun	Aucun	Aucun
Le Phare, Port-Daniel (35)	Aucun	Aucun	Aucun
La Source, Paspébiac (257)	Moins de 10 évènements	Moins de 10 évènements	Aucun
François-Thibault, Bonaventure (203)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Des Découvertes, Saint-Siméon (55)	Aucun	Moins de 10 évènements	Aucun
Cap Beau Soleil, Caplan (118)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Aux Mille-Ressources, Saint-Alphonse (67)	Aucun	Aucun	Aucun
Le Bois-Vivant, New Richmond (300)	Aucun	Moins de 10 évènements	Aucun
Saint-Donat, Maria (231)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Bourg, Carleton-sur-Mer (176)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Des Audomarois, Saint-Omer (65)	Moins de 10 évènements	Aucun	Aucun
Des Quatre-Temps, Nouvelle (120)	Aucun	Aucun	Aucun

Établissement scolaire	Intimidation (fréquence des événements)	Violence (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Père-Pacifique, Pointe-à-la-Croix (108)	Moins de 10 événements	Aucun	Aucun
Des Deux-Rivières, Matapedia (25)	Aucun	Aucun	Aucun
Du Plateau, Saint-François (55)	Aucun	Aucun	Aucun
CFP Chandler — Paspébiac	Aucun	Aucun	Aucun
CFP Bonaventure	Aucun	Aucun	Aucun
CFP L'Envol, Carleton-sur-Mer	Aucun	Aucun	Aucun
CEA Chandler — Grande-Rivière	Aucun	Aucun	Aucun
CEA Bonaventure — Paspébiac	Aucun	Moins de 10 événements	Aucun
CEA Carleton-sur-Mer — Matapedia	Aucun	Aucun	Aucun

L'analyse des événements déclarés pour l'année scolaire 2024-2025 permet de dégager que le nombre de situations de violence et d'intimidation demeure stable depuis l'an dernier.

Au primaire, nous observons une baisse significative du recours à la violence physique. Toutefois, nous recevons plus de rapports de situations relatives à de l'intimidation, et ce, tant au secondaire qu'au primaire. De ce fait, nous retrouvons dans les situations dénoncées certaines qui sont relatives à de l'intimidation basée sur l'origine ethnique et culturelle ainsi que celle basée sur la diversité sexuelle et de genre. L'accentuation de la polarisation au sein de la société pourrait en partie expliquer cette tendance. Pour ce qui est des centres de formation, un nombre négligeable de situations est rapporté.

Dans la grande majorité des situations de violence et d'intimidation reconnues, la résolution des situations est dite positive par les élèves et leurs parents. Pour l'année 2024-2025, aucune situation n'a évolué vers une plainte au Protecteur de l'élève.

Par conséquent, la sensibilisation de tous les acteurs, une meilleure connaissance du phénomène de la violence/intimidation sous toutes ses formes, la vigilance des intervenants scolaires et le fait d'encourager la dénonciation chez les élèves sont autant d'actions que nous devrons intensifier, notamment par le développement du vivre-ensemble.

## **Interventions dans les écoles du centre de services scolaire**

Les actions suivantes ont été menées par les écoles et les centres :

- actualisation des plans de lutte pour prévenir et contrer la violence dans le modèle prescrit du ministère de l'Éducation ;
- identification d'un intervenant nommé comme responsable de l'application et du suivi du protocole concernant la violence et l'intimidation ;
- réalisation d'activités de sensibilisation et de prévention,
- offre éducative en lien avec le développement des compétences sociales et émotionnelles ;
- surveillance stratégique dans les lieux identifiés à risque, activités structurées sur les heures de récréations ou de pauses, etc. ;
- interventions lors des situations déclarées selon la nature, la gravité et la fréquence des événements, notamment en rencontrant les élèves victimes, auteurs et témoins, en contactant les parents, en offrant aux élèves des mesures de soutien et d'encadrement ou des mesures réparatrices. Dans certains cas, des suspensions de même que le recours à des partenaires externes ont été nécessaires.

Pour ce qui est du centre de services scolaire, les actions suivantes ont été déployées afin de soutenir les écoles dans leurs actions pour prévenir et contrer la violence :

- identification de deux professionnels pivots au dossier climat scolaire, violence et intimidation (CVI) (développement de l'expertise) et mobilisation de l'agent de soutien régional pour le dossier climat scolaire, violence et intimidation en soutien et en accompagnement de ces intervenants ;
- soutien et accompagnement des intervenants responsables de l'application du suivi du protocole et des directions par des professionnels et par les services éducatifs ;
- occasions de sensibilisation et de prévention (Journée du chandail rose, tournée de pièces de théâtre, animation par des partenaires et des organismes partenaires tels que la Sûreté du Québec, le CISSS et Justice alternative Gaspésie Sud) ;
- rencontres avec les directions et les professionnels concernés pour soutenir l'actualisation des plans de lutte, la mise en place d'actions de prévention reconnues et l'application du protocole en cas de situation de violence et d'intimidation.

### **3.3 Procédure de dépôt et de traitement des plaintes**

#### **Droits de l'élève et des parents**

Depuis le 28 août 2023, le Protecteur national de l'élève est responsable de l'application d'un tout nouveau mécanisme national simplifié et uniformisé de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois.

Dans le cadre de cette procédure, le Protecteur national de l'élève peut compter sur la présence, partout au Québec, de protecteurs régionaux de l'élève. Ensemble, ils veillent à faire respecter les droits des élèves et de leurs parents et contribuent ainsi à l'amélioration continue des services offerts dans le réseau de l'éducation.

#### **Porter plainte**

En cas d'insatisfaction au regard des services scolaires qu'il a reçus, qu'il reçoit, qu'il aurait dû recevoir ou qu'il requiert, un élève ou ses parents peuvent formuler une plainte selon une procédure comportant un maximum de trois étapes :

**Étape 1 — S'adresser à la personne directement concernée ou à son supérieur immédiat**

**Étape 2 — S'adresser au responsable du traitement des plaintes**

**Étape 3 — S'adresser au Protecteur régional de l'élève**



## 4. UTILISATION DES RESSOURCES

### 4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Selon l'article 275.2 de la Loi sur l'instruction publique, le centre de services scolaire doit inclure dans son rapport annuel une description des objectifs et des principes de répartition de ses revenus ainsi que des critères servant à déterminer les montants alloués.

#### Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

- Soutenir la réussite de tous les élèves par la répartition et l'utilisation efficientes des ressources.
- Supporter la réalisation des priorités établies dans le PEVR et les projets éducatifs des écoles et des centres.
- Respecter l'équilibre entre les revenus et les dépenses.

#### Les principes de la répartition annuelle des revenus

- La répartition des ressources financières s'effectue dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements.
- La répartition des ressources financières doit permettre de dispenser les activités éducatives prévues aux régimes pédagogiques et d'assumer les activités administratives afférentes, étant donné que les pouvoirs et responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité (subsidiarité).
- L'allocation des ressources financières aux établissements s'appuie sur des règles de base

équitables en prenant en compte les inégalités sociales et économiques, et les besoins exprimés par les établissements.

- Les allocations sont transférables entre elles sauf indication contraire.

#### Les critères servant à déterminer les montants alloués

La répartition des subventions, du produit de la taxe et des autres revenus s'appuie sur une gestion efficiente des coûts reliés aux différentes activités.

#### Gestion centralisée

Plusieurs de ces activités sont gérées de façon centralisée et le centre de services scolaire détermine les ressources financières nécessaires pour en assurer le fonctionnement.

#### 1) Activités du centre de services scolaire :

- le conseil d'administration ;
- la direction générale ;
- les comités du centre de services scolaire ;
- la gestion des services ;
- la sécurité d'emploi ;
- la gestion de la santé et de la sécurité au travail (ressources humaines) ;
- le perfectionnement du personnel (sauf le conventionné pour les enseignants) ;
- le transport des élèves ;
- la télécommunication ;
- les services corporatifs ;

- la gestion de la dette ;
- les protocoles avec les autres organismes ;
- les investissements.

#### 2) Activités des établissements :

- la masse salariale (sauf celle des services de garde) ;
- l'assurance-salaire ;
- le remplacement du personnel (sauf le court terme pour le personnel de soutien) ;
- le développement pédagogique — secteurs jeunes, adultes et formation professionnelle ;
- les activités reliées aux cafétérias ;
- la promotion de l'offre de service dans les centres ;
- l'entretien des immeubles ;
- l'énergie ;
- les projets à caractère physique.

#### L'allocation des ressources humaines supportant les différentes activités s'établit à partir de :

- critères d'organisation administrative ;
- cadre d'allocation des ressources éducatives aux jeunes, aux adultes et en formation professionnelle ;
- cadre d'allocation du personnel de soutien dans les établissements et les services ;
- cadre d'allocation du personnel professionnel et de soutien dans les écoles.

## 4.2 Ressources financières

### États financiers 2024-2025

REVENUS	2024-2025
Subvention de fonctionnement du MEQ	105 096
Subvention d'investissement	1 072
Autres subventions et contributions	98
Taxes scolaires	3 051
Droits de scolarité et frais de scolarisation	1 783
Ventes de biens et services	3 634
Revenus divers	2 078
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	5 138
<b>Total des revenus</b>	<b>121 950</b>

ACTIFS FINANCIERS	2024-2025
Encaisse (découvert)	(354)
Équivalent de trésorerie	7 381
Subvention de fonctionnement à recevoir	10 702
Subvention d'investissement à recevoir	65 184
Taxes scolaires à recevoir	91
Débiteurs	1 625
Autres actifs	20
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>84 649</b>

**TOTAL  
DES ACTIFS  
84,6 M\$**

Note : Les montants sont en milliers de dollars

<b>REVENUS</b>	<b>2024-2025</b>	<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>2024-2025</b>
<b>CHARGES</b>		<b>PASSIFS</b>	
Activités d'enseignement et de formation	49 139	Emprunts temporaires	1 581
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	32 760	Créditeurs et frais courus à payer	14 657
Services d'appoint	13 638	Subvention d'investissement reportée	102 366
Activités administratives	5 909	Revenus perçus d'avance	1 347
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	14 634	Provision pour avantages sociaux	4 477
Activités connexes	5 155	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	52 284
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	276	Autres passifs	7 584
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	2		
<b>Total des charges</b>	<b>121 513</b>	<b>Total des passifs</b>	<b>184 296</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>437</b>	<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	<b>(99 647)</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>		<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>	
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	6 285	Immobilisations corporelles	105 944
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs	-	Stocks de fournitures	412
<b>Solde redressé</b>	<b>6 285</b>	Charges payées d'avance	13
Excédent (déficit) de l'exercice	437	<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>106 369</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACC. À LA FIN</b>	<b>6 722</b>	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	<b>6 722</b>

Note : Les montants sont en milliers de dollars

## 4.3 Gestion et contrôle des effectifs

De par l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État qui exige que chaque organisme fasse état de l'application de certaines dispositions prévues à la Loi dans son rapport annuel, voici un tableau illustrant le nombre d'employés, par catégories d'emploi, pour la période ciblée.

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (A)	Heures supplémentaires (B)	Total d'heures rémunérées (C) = (A)+(B)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	86 836,79	0,00	86 836,79	51
2. Personnel professionnel	102 580,61	234,00	102 814,61	72
3. Personnel enseignant	724 167,53	1 035,80	725 203,33	925
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	518 458,10	1 867,33	520 325,43	531
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	13 298,20	132,32	13 430,52	11
<b>Total en heures</b>	<b>1 445 341,22</b>	<b>3 269,45</b>	<b>1 448 610,67</b>	<b>1 590</b>

### Résumé du niveau de l'effectif

**Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)** 1 315 608,08

Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo

**Total des heures rémunérées effectuées (B)** 1 448 610,67

Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo

**Ampleur du dépassement, s'il y a lieu** 133 002,59

Calcul : (C) = (B) — (A)

**Respect du niveau de l'effectif** Non

Choix de réponse : Oui/Non

## 4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25000 \$ et plus

**Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1<sup>er</sup> avril 2024 et le 31 mars 2025**

	<b>Nombre de contrats</b>	<b>Montant du contrat</b>
Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	42	2 914 027 \$
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>2 914 027 \$</b>

## 4.5 Ressources matérielles et informationnelles

### 4.5.1 Ressources matérielles

**Maintien de l'actif immobilier du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025**

<b>2023-2024 Année précédente</b>		<b>2024-2025 (Année de reddition de comptes)</b>	
Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
2 070 034 \$	3 254 984 \$	7 100 206 \$	647 700 \$

## **4.5.2 Ressources informationnelles**

Le Service des ressources informationnelles a pour principal mandat de soutenir les écoles, les centres de formation professionnelle et aux adultes et les services dans l'utilisation fiable et sécuritaire des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives :

- assurer la gestion des infrastructures informatiques ;
- soutenir les applications de gestion pédagogique et administrative ainsi que les outils de bureautique et de réseautique ;
- offrir des services d'assistance et des services-conseils aux utilisateurs en matière de technologies de l'information ;
- soutenir la formation à distance ;
- assurer la sécurité du réseau ;
- assurer une veille technologique appropriée aux besoins.

### **En chiffres**

Pour le Centre de services scolaire René-Lévesque, ce sont :

- 3000 portables et ordinateurs
- 1200 tablettes
- 400 points sans fil
- 350 kilomètres de fibre optique
- 70 serveurs virtuels
- 1200 téléphones IP

**En 2024-2025,  
les ressources informationnelles  
ont investi près de 900 000 \$.**



*Centre  
de services scolaire  
René-Lévesque*

Québec 

**Conception et mise en page**  
Jacques Levesque  
décembre 2025